

Préparer une classe de découverte



Une sortie scolaire est une expérience pédagogique riche. Son organisation demande un engagement fort de la part des enseignants volontaires. Cet outil a pour objectif de fournir des repères et des éléments de réflexion utiles pour l'élaboration du projet pédagogique. Les pistes proposées ne sont pas exhaustives. Elles sont à adapter suivant le contexte de l'école et la thématique du projet.

1. Préparer une sortie avec nuitées : quelles étapes ?
2. Questionnements préalables
3. Préparer une sortie avec nuitées : pour quels apprentissages ?
4. Construire le projet pédagogique
5. Impliquer et informer les familles

1. Préparer une sortie avec nuitées : quelles étapes ?

« L'école est le lieu d'acquisition des savoirs. Elle est ouverte sur le monde qui l'entoure. C'est pourquoi l'école organise des activités à l'extérieur de l'école. Les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec le milieu naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail, avec des œuvres originales... Les supports documentaires, papier ou multimédia aussi précieux soient-ils, ne suscitent ni la même émotion, ni les mêmes découvertes. Les sorties concourent ainsi à faire évoluer les représentations des apprentissages scolaires en les confrontant avec la réalité. »

Extrait de la circulaire 99-136 du 21 septembre 1999 -
Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

1	<ul style="list-style-type: none"> • Amorcer le projet, en tenant compte : Des programmes, du projet d'école et des besoins des élèves. Mais aussi du contexte local et territorial, des opportunités, des compétences des adultes...
2	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser, prendre les contacts : Organisme d'accueil, collectivités territoriales, associations...
3	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer assez tôt le projet aux familles et les associer. Réunion d'information plénière
4	<ul style="list-style-type: none"> • Construire le projet pédagogique en impliquant les élèves et en associant les partenaires. • Constituer le dossier administratif. • Vérifier la conformité aux textes en vigueur.

Pour qui ?	Pourquoi ?
Pour les élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir ce qu'ils vont apprendre, comment ils vont être impliqués dans le projet.
Pour l'enseignant	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les objectifs, décider des dispositifs à mettre en œuvre avant, pendant et après le séjour. Etablir des critères d'évaluation des compétences ciblées. C'est un élément de pilotage central.
Pour les parents	<ul style="list-style-type: none"> • Être informés de ce que leurs enfants vont apprendre, de ce que le projet va leur apporter.
Pour les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités et associations : motiver une demande de subvention ou d'aide matérielle. • Le centre d'accueil, les intervenants : organiser les activités spécifiques, les visites ...
Pour l'institution	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins de formation, de conseils, vérifier la conformité du projet et formuler un avis.

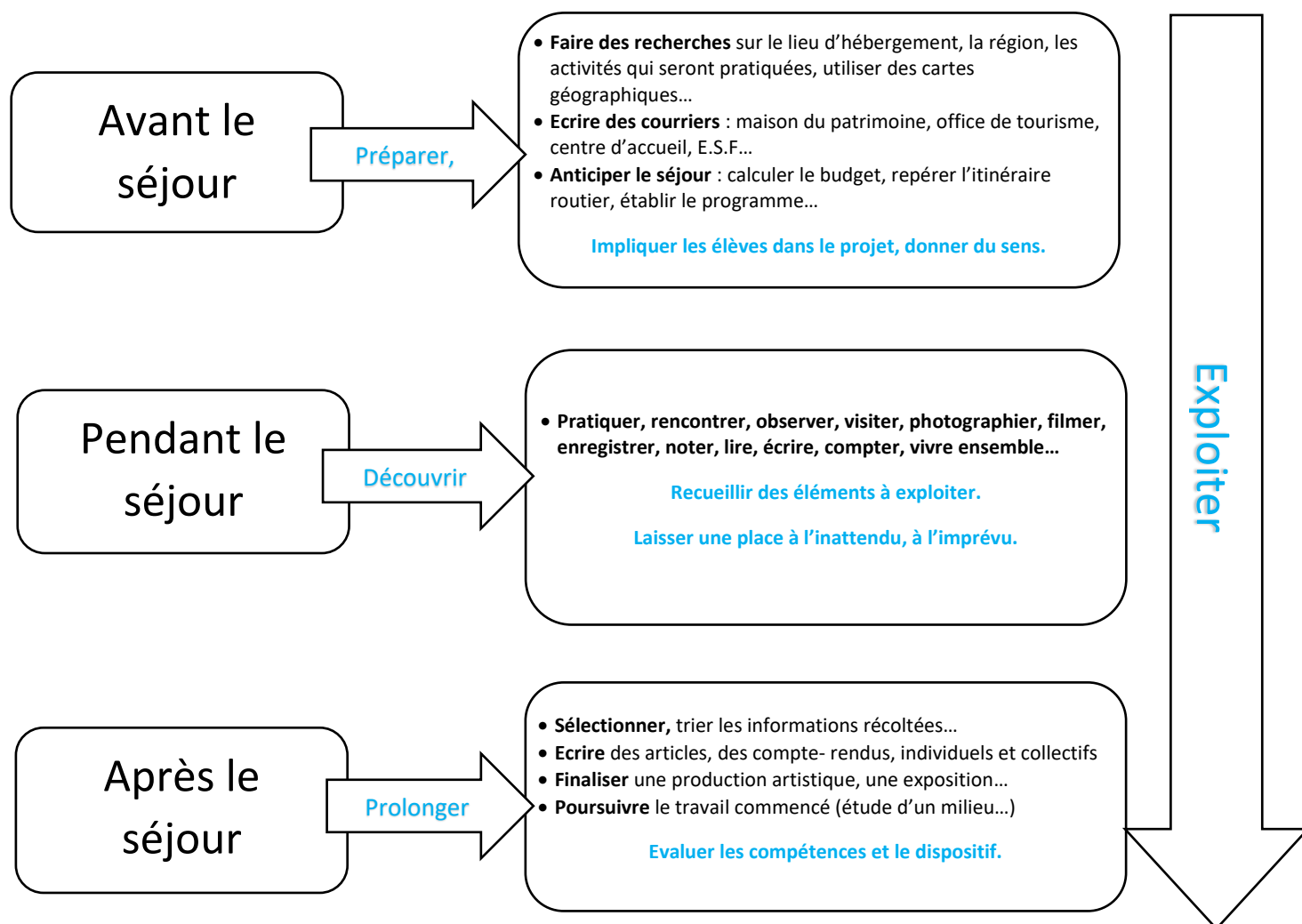
2. Questionnements préalables à la mise en oeuvre

« Le choix du lieu de la sortie, de sa durée, ainsi que la période de l'année scolaire dans laquelle elle s'inscrira constituent des éléments déterminants pour la réussite du séjour scolaire court ou de la classe de découverte, à mettre en cohérence avec des activités programmées dans l'école d'origine. »

Extrait de la circulaire 2005-001 du 5 janvier 2005

Quelle question se poser ?	Réponses			
Où partir ?	<ul style="list-style-type: none"> On privilégiera un environnement inhabituel pour l'élève. Il conviendra de s'assurer que le rapport entre le temps de trajet et le temps sur place (et donc d'apprentissages) est acceptable. 			
Pour combien de temps ?	<ul style="list-style-type: none"> La durée du séjour variera en fonction de l'âge des élèves, du temps de trajet nécessaire pour se rendre sur les lieux, du nombre de séances nécessaires pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences liées aux différentes activités pratiquées, des financements disponibles. 			
Comment choisir un centre ?	<ul style="list-style-type: none"> La qualité de l'accueil, la qualification et la disponibilité des personnels, la localisation, la capacité à s'adapter aux besoins des élèves et au projet de l'enseignant sont des critères de choix incontournables. Avant de signer une convention ou élaborer un projet pédagogique, il est indispensable de vérifier l'agrément du centre auprès des services de la DSDEN du département d'accueil. 			
Quel coût pour les familles ?	<ul style="list-style-type: none"> Des contacts avec les différents partenaires seront établis le plus tôt possible pour s'assurer que le projet sera financièrement viable. Il est important de veiller à ce que la somme demandée aux familles soit la plus modique possible. « Il convient de veiller à ce qu'aucun enfant ne soit écarté pour des raisons financières » (Extrait de la circulaire 99-136) 			
Quelles activités privilégier ?	<p>Quelques critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ne pas multiplier les activités et les visites Les activités s'inscrivent dans le cadre des programmes et du projet d'école Elles correspondent aux besoins, à l'âge et aux capacités des élèves Elles ne pourraient pas être pratiquées dans le contexte habituel de l'école : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Découverte d'un environnement supposé inconnu ou peu connu des élèves ✓ Présence d'intervenants qualifiés et agréés, mise à disposition de matériel spécifique Le nombre des séances est suffisant pour permettre des apprentissages. On privilégiera, par exemple un cycle de 6 séances de ski nordique plutôt que 2 séances de ski nordique + 2 séances de ski alpin + 2 séances de raquettes. 			
A quel moment de l'année scolaire ?	Périodes	Le séjour constitue <i>(Extrait de la circulaire 2005-001)</i>	Points forts	Points à surveiller
	Période 1	<ul style="list-style-type: none"> Une étape initiale, fondatrice, qui représente un tremplin pour les acquisitions Un temps fort dans un domaine d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> Permet de créer la cohésion du groupe classe. Permet d'entrer rapidement dans un projet porteur de sens. 	<ul style="list-style-type: none"> Le temps de préparation en amont est très court. Le projet aura donc été pensé au cours de l'année scolaire précédente. L'enseignant connaît peu ses élèves.
	Période 2, 3, 4		<ul style="list-style-type: none"> Le temps d'exploitation en amont et en aval est suffisant L'enseignant connaît ses élèves. Le séjour peut renforcer la cohésion du groupe classe. 	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à éviter une surexploitation du séjour, qui n'a pas vocation à être le thème de travail exclusif de l'année scolaire. Il est difficile de mobiliser les élèves sur un temps très long.
	e	L'aboutissement d'une série d'activités et d'apprentissages permettant de réinvestir, de valider et de mettre en situation des acquisitions dans un milieu où elles sont pleinement pertinentes et significatives.	<ul style="list-style-type: none"> Le temps d'exploitation en amont est important L'enseignant connaît ses élèves. Le séjour peut être une concrétisation de projets ou d'unités d'apprentissage conduits au cours de l'année scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Le temps d'exploitation en aval est court, ce qui suppose une anticipation importante permettant d'optimiser le temps d'apprentissage au moment de l'exploitation, et oblige à faire des choix très ciblés en la matière.

3. Préparer une sortie avec nuitées : pour quels apprentissages ?



4. Construire le projet pédagogique

« A partir des informations recueillies sur le lieu de la sortie, un calendrier indicatif sera établi et intégré au projet pédagogique qui constitue un élément de pilotage central pour le maître. Le projet pédagogique évoquera les activités d'enseignement proposé aussi bien en amont et en aval que pendant le séjour. »

Extrait de la circulaire 2005-001 du 5 janvier 2005

➤ **Etape 1 : Présenter brièvement les intentions et le contexte dans lequel s'inscrit ce projet**

Pourquoi ce projet ?

- Pour répondre à quels besoins des élèves ?
- Quel lien avec le projet d'école ?
- Pourquoi choisir ce centre et/ou cette association ?
- Que souhaite-t-on développer chez les élèves (connaissances, capacités, attitudes) ?

➤ **Etape 2 : Décliner les compétences et les dispositifs**

En prenant appui sur **les programmes et le socle commun**, présenter les compétences et le dispositif mis en place avant, pendant et après le séjour :

- Ne pas multiplier les objectifs : cibler 2 ou 3 compétences par domaine disciplinaire ou par compétence du socle
- Mettre en évidence des compétences dans le domaine de la maîtrise de la langue et du vivre ensemble
- Le projet doit être le reflet de ce qui va se dérouler : sa préparation permet de définir les orientations du séjour, de faire les choix pédagogiques.

Exemple de compétences au cycle 3, déclinées suivant ce modèle dans 3 domaines :

Domaine : Vivre ensemble, développement de la responsabilité et de l'autonomie.		
Compétence visée	Dispositif proposé	Effets attendus
Prendre part à un dialogue, prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue	Mise en place de moments de régulation tous les matins lors du temps de classe.	Chaque élève a pris la parole au moins une fois durant le séjour (remarque, avis, proposition...) Les conflits entre les élèves sont moins nombreux. Les adultes doivent intervenir moins souvent pour faire respecter les règles de vie.
Respecter les règles de la vie collective	Les règles de vie en collectivité sont établies dès le début du séjour. Des dispositifs imagés (sous forme de pictogrammes météorologiques) permettent aux élèves d'avoir un retour sur le rangement des chambres.	Les chambres sont rangées Les élèves respectent le sommeil des autres Les élèves aident au service à table, prennent part au rangement sans que les adultes les sollicitent

Domaine : Géographie.		
Compétence visée	Dispositif proposé	Effets attendus
Identifier sur une carte et connaître quelques caractères principaux des grands ensembles physiques et humains de l'échelle locale à celle du monde. Thématique abordée : Le territoire français dans l'Union européenne, les grands types de paysages.	<p><u>Avant le départ</u> : étude d'un paysage proche de l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude de photographies, sorties sur le terrain. • Observer, décrire, nommer, les différents éléments d'un paysage. Comprendre l'organisation de ce paysage. <p><u>Pendant le séjour</u> : étude d'un paysage de montagne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude de photographies, sorties sur le terrain. • Réinvestir la méthodologie abordée avant le départ : observer, décrire, nommer les différents éléments d'un paysage. Comprendre l'organisation de ce paysage. • Identifier des éléments remarquables, rechercher des explications (ou explications par le guide...) • Prise de photographies et de notes par les élèves. <p><u>Après le séjour</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comparaison du paysage de montagne et du paysage proche de l'école. • Création d'une exposition sur les paysages de montagne. 	<p>En observant un paysage (sur le terrain ou à partir d'une photographie), l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repère les éléments caractéristiques • Nomme ces éléments sans erreur • Est capable d'expliquer l'organisation du paysage • Situe le paysage sur une carte.

Activités physiques et sportives.

Activité pratiquée : Ski nordique		
Compétence visée	Dispositif proposé	Effets attendus
Adapter ses déplacements à différents types d'environnement : réaliser un parcours d'actions diverses en ski.	<p><u>Avant le séjour</u> : présentation du cahier du skieur.</p> <p><u>Pendant le séjour</u> : mise en place d'un module de 6 séances en partenariat avec des moniteurs des moniteurs E.S.F (voir détail ci-dessous)</p> <p><u>Après le séjour</u> : retour sur l'exploitation du cahier du skieur.</p>	<p>L'élève...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se relève seul après une chute - Réalise un parcours sans difficulté d'au moins 500 mètres <i>Sur une pente peu rapide en descente</i> - glisse dans les traces sans tomber en trace directe et en virages - change de direction - s'arrête en bas de la pente <i>Sur un terrain plat</i> - se déplace en marche glissée dans les traces - sort des traces, prend les traces - change de direction <i>Sur une pente peu inclinée en montée</i> - monte sans tomber ou sans glisser en arrière

➤ Etape 3 : Etablir l'emploi du temps du séjour

« Durant cette période pendant laquelle l'emploi du temps habituel sera sensiblement réaménagé, le maître veillera cependant à ce qu'il y ait chaque jour des activités de lecture, d'écriture et de mathématiques qui pourront s'inscrire dans les activités liées à la dominante de la sortie scolaire. »

Extrait de la circulaire 2005-001 du 5 janvier 2005

L'emploi du temps établi devra comporter pour chaque temps d'enseignement :

- La discipline ou l'activité pratiquée
- Le lieu
- La durée
- Le mode de déplacement
- L'organisation : encadrement, répartition des élèves (nombre de groupes, effectifs...)

Exemple d'emploi du temps :

Emploi du temps					
Ecole :		Lieu de séjour :		Dates du séjour :	
Classe :		Effectif :		Enseignant :	
Jour 1 Horaires	Activités prévues (du lever au coucher)	Compétences et objectifs	Effectifs (Nombre de groupes)	Encadrement	Mode de déplacement éventuel

5. Impliquer les familles

« Les familles seront informées assez longtemps à l'avance du projet et associées aux différentes étapes de l'élaboration (intérêt pédagogique et éducatif, aspects matériels et financiers). »

Extrait de la circulaire 2005-001 du 5 janvier 2005

Les questions que l'enseignant ou l'équipe enseignante doit se poser :

- Choisir les modalités de communication en direction des familles qui lui paraissent les plus adaptées pendant l'élaboration du projet.
- Une réunion d'information est obligatoire.
- Les élèves bénéficiant d'un P.P.S ou d'un P.A.I feront l'objet d'une attention particulière pour être le mieux intégrés possible au projet.

Les questions les plus fréquentes que se posent les familles :

- Pourquoi cette destination ? cette thématique ?
- Que vont apprendre les enfants ? La classe de découverte est-elle forcément utile ?
- Comment seront répartis les élèves dans les chambres (ou les tentes) ?
- Qui prendra en charge les enfants ? Quelles sont les qualifications de ces personnes ?
- Que mangeront les enfants ? Les allergies alimentaires ou les régimes particuliers seront-ils pris en compte ?
- Où sera l'enseignant(e) pendant les différents moments de la journée ?
-

Les points incontournables à aborder lors de la réunion obligatoire:

- **Présenter le projet** : les objectifs, le lien avec le projet d'école, la structure d'accueil, les raisons qui ont amené à la choisir, les apprentissages conduits avant, pendant et après le séjour.
- **Présenter l'emploi du temps et une journée type détaillée.**
- **Les aspects administratifs** : documents que les parents doivent fournir, autorisations à signer, sorties de territoire...
- **Les questions financières** : qui finance le projet, quelle est la part demandée à la collectivité, aux associations, celle demandée aux familles, quelle facilité de paiement peuvent être envisagées (échelonnement...), les aides possibles (en mairie ...)
- **Les aspects pratiques** : matériel à prévoir, matériel interdit, modalités de transport, répartition des élèves par chambre...
- **Les moyens et modalités de communication** pendant le séjour entre la classe et l'école, entre les familles et les élèves ...

La posture de l'enseignant(e) :

- Laisser un espace suffisant aux parents pour poser des questions, exprimer les inquiétudes
- Rassurer, expliquer, ne pas juger : l'inquiétude des parents peut être légitime et ne correspond pas forcément à un manque de confiance vis-à-vis de l'enseignant(e)